Modèle pour la soumission

***SSFE INITIALE*** **– Prix suisse de l’enseignement pour les collaborateurs et collaboratrices dans la formation des enseignant·e·s**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet** |  |
| **Personne(s) responsable(s)** |  |
| **Institution(s)** |  |

En soumettant le projet, les personnes confirment avoir lu les modalités de l’appel à projets (« Concept et description ») et acceptent en particulier la publication des informations indiquées ci-dessus (titre, responsable(s), institutions) (voir [ici](https://sgl-online.ch/wp-content/uploads/2025/04/Auflistung-Einreichungen_publ.pdf) la distinction de l’année précédente).

Description du projet [max. quatre pages A4]

|  |
| --- |
| **Bref exposé du problème :** |
| **Ancrage théorique du projet :** |
| **Objectifs du projet:** |
| **Mise en œuvre avec jalons :** |
| **Résultats :** |
| **Utilité (pour les études, la formation continue, les institutions ou la formation des enseignant·e·s) :** |
| **Exemples issus de la pratique :** |

*(Les indications suivantes servent d’information et peuvent être supprimées lors du dépôt. Elles figurent également dans le document Concept et description)*

**Critères d’évaluation**

Le projet a un caractère exemplaire pour le développement futur de la formation des enseignant·e·s. Il aborde un défi actuel dans ce domaine et permet de montrer quelles pistes de solution peuvent être envisagées pour la conception des dispositifs de formation de demain. Le projet génère une valeur ajoutée à différents niveaux, par exemple en montrant comment optimiser le processus de professionnalisation des futures enseignant·e·s et des enseignant·e·s en poste, ou encore en améliorant une interface dans le système de formation initiale et continue. Les critères d’évaluation sont :

|  |  |
| --- | --- |
| **Actualité** | L’actualité des défis traités pour la formation des enseignant·e·s est mise en évidence dans le projet. |
| **Ancrage théorique** | La description du projet est solidement et finement fondée sur des bases théoriques et reprend des desiderata issus de la littérature. |
| **Collaboration** | Le projet implique une collaboration étroite entre plusieurs acteurs et actrices (par ex. responsables de filières, formateurs/-trices d’autres domaines ou hautes écoles) dans le cadre de l’enseignement. |
| **Orientation vers la mise en œuvre** | Le projet illustre des pistes concrètes de mise en œuvre pour la conception des offres d’apprentissage de demain. |
| **Transférabilité / Caractère exemplaire** | Le projet présente est exemplaire pour le développement de la formation des enseignant·e·s et peut être transféré à d’autres contextes. |

La description du projet précise sur quelles bases théoriques il s’appuie. Le projet lui-même est en phase de mise en œuvre ou a été réalisé il y a moins de deux ans, ou bien il peut être démontré que ses résultats présentent une utilité à plus long terme.

**Processus d’évaluation**

L’évaluation des projets soumis s’effectue en trois étapes par le comité de la SSFE :

1. Des binômes composés de deux membres du comité procèdent à une première évaluation des projets qui leur ont été attribués de manière aléatoire et recommandent certains projets pour le prix.
2. Deux autres membres du comité, qui n’ont pas participé à la première évaluation, examinent les projets recommandés (étape 1) et nominent trois projets en vue de la décision finale du comité.
3. Le comité, réuni en séance plénière, décide collectivement lequel des trois projets nominés reçoit le prix de l’enseignement.

La remise des prix aura lieu dans le cadre de l’assemblée générale des membres de la SSFE, qui se tient chaque année en mars/avril. La date exacte sera communiquée à l’avance.

Soumission des projets et diffusion des résultats

* Maximum quatre pages A4 en respectant les critères mentionnés ci-dessus.
* Au plus tard le 28 novembre 2025 : soumission des projets au comité de la SSFE ([info@sgl-online.ch](mailto:info@sgl-online.ch)).
* Janvier/février 2026 : retour à tous les participant·e·s.
* Mars/avril 2026 : remise des prix dans le cadre de l’assemblée générale de la SSFE.
* Tous les projets soumis seront mentionnés dans la newsletter de la SSFE et sur le site web après la remise des prix.
* Les projets déjà soumis peuvent également être proposés à nouveau, à condition qu’une évolution qualitative ait eu lieu depuis la première soumission.
* Montant du prix pour un projet individuel : 2000 CHF.
* Montant du prix pour un projet de groupe (à partir de 2 personnes) : 5000 CHF.